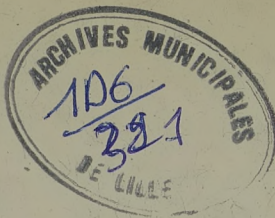


No



106 / 321

MAIRIE DE LILLE

4

Commission Municipale des Fêtes

Objet du Dossier...

COMMISSION MUNICIPALE DES FETES

Procès - Verbal de la réunion du 10 Novembre 1953

La Commission Municipale des Fêtes s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le Mardi 10 Novembre 1953, à 18 heures 15, sous la Présidence de M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, Président,
M. HAMY, Adjoint au Maire
M. BERTRAND, Conseiller Municipal
M. Liévin DANIEL, Conseiller Municipal
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
M. VAN WOLPUT, Conseiller Municipal,
Absents : M.M. FRUCHART, MANGUINE, RAMETTE, RONSE ET VEROONE, Conseillers Municipaux.

Assistait également à la réunion: M. LAVA, Chef du service des Fêtes.

M. le Président passe immédiatement à l'ordre du jour

Demandes de subventions :

A - Union des Commerçants du Quartier Saint Sauveur

L'Union des Commerçants du Quartier St Sauveur, où naquit DESROUSSEAUX, sollicite l'aide financière de la Ville afin de mettre sur pied, les 13, 14 et 15 Novembre 1953, des festivités populaires destinées à marquer le Centenaire du P'tit Quinquin.

M. le Docteur DUTERNE se montre favorable à l'octroi d'une subvention qui pourrait être prélevée sur le crédit de 600.000 frs prévu au Budget Primitif pour les Fêtes de Secteur et non utilisé par le Comité de Wazemmes-Esquermes.

M. VAN WOLPUT appuie la demande présentée en soulignant que St. Sauveur ne fut guère favorisé lors des cérémonies officielles du Centenaire. Cela a d'ailleurs suscité des protestations auprès des Elus Municipaux du quartier, mais ceux-ci n'ont pas manqué de faire remarquer que le programme de ces manifestations avait été établi en dehors de l'Administration Municipale.

En fin de compte, la Commission, unanime, propose d'allouer, à titre tout à fait exceptionnel, une subvention de 150.000 frs à l'Union des Commerçants du Quartier St. Sauveur.

B - Musique du Centre

Le Conseil d'Administration de la Musique du Centre attire l'attention de la Municipalité sur les difficultés budgétaires rencontrées par cette phalange, fondée en 1894 et actuellement classée en division supérieure. M. le Président rappelle que, jusqu'à présent, seules ont été subventionnées les Sociétés Musicales figurant au moins en division excellence.

...

Par ailleurs, M. VAN WOLPUT émet des doutes sur la vitalité de la Musique du Centre. Il estime qu'elle pourrait être utilisée pour des auditions publiques et bénéficier ainsi de cachets. M. VAN WOLPUT suggère, en outre, de demander un aperçu de l'activité de la société.

La Commission se range à ce point de vue.

Concours de Trompes de Chasse

Au nom de la Fédération des Trompes de France, M. Henri PARENT, Délégué Régional, demeurant à Tourcoing, 49, Avenue G. Dron, propose d'organiser à Lille, l'été prochain, un concours de trompes de chasse ouvert aux individuels et aux Sociétés.

Cette compétition peut être complétée par des manifestations très pittoresques telles que: présentation de meutes, défilé de chevaux, messe de St. Hubert, curée aux flambeaux, etc ...

La Fédération des Trompes de chasse, presque démunie de ressources ne peut qu'assurer la partie technique du programme, de sorte que la Ville aurait à fournir locaux et matériel, à prendre en charge la publicité, les prix aux concurrents (au moins 300.000 frs) et les frais de déplacement, nourriture et logement des juges.

Il convient d'ajouter, qu'à Paris, Le Mans et Vichy, où des concours semblables se sont déroulés, les entrées étaient payantes ce qui a permis aux organisateurs de récupérer une partie, sinon la totalité des frais.

La Commission donne un accord de principe à l'organisation de ce concours pour lequel la date des fêtes de Lille, 27 et 28 Juin, lui paraît la plus propice, mais désire que le public puisse assister gratuitement aux épreuves et à toutes les manifestations. Enfin, la Commission attendra de connaître le montant approximatif des dépenses devant être supportées par la Ville, pour prendre définitivement position dans cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

VU:
Le Président
Docteur DUTERNE

Le Secrétaire
G. LAVA

COMMISSION MUNICIPALE DES FETES

REUNION DU II FEVRIER 1954

PROCES VERBAL

Les membres de la Commission Municipale des Fêtes se sont réunis, à l'Hôtel de Ville, le Jeudi II Février 1954, à 18 heures, sous la présidence de M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire
M. HAMY, Adjoint au Maire
M. BERTRAND, Conseiller Municipal
M. FRUCHART, Conseiller Municipal
Maître VEROONE, Conseiller Municipal

Excusés :

M. DANIEL, Conseiller Municipal
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
M. MANGUINE, Conseiller Municipal
M. RAMETTE, Conseiller Municipal
M. RONSE, Conseiller Municipal
M. VAN WOLPUT, Conseiller Municipal

Assistait également à la réunion, M. LAVA, Chef du Service des Fêtes

La Commission des Fêtes s'est réunie exceptionnellement en assemblée commune avec la Commission de l'Education Physique et des Sports, en raison de l'urgence de la question, portée à l'ordre du jour.

M. le Docteur DUTERNE donne lecture de la lettre ci-après émanant de l'UNION de FLANDRE, 39 rue de la Monnaie à Lille, organe de la Fédération Sportive de France:

" L'Union de Flandre est chargée d'organiser le Championnat National de Gymnastique et de Musique les 25-26-27 Juin à Lille. Cette manifestation est l'occasion du rassemblement le plus important des sportifs de France : 8.000 gymnastes et 2.000 musiciens (fanfares et batteries) y seront attendus.

" Nous sommes en outre assurés d'une belle participation de nos amis belges et de quelques groupements suisses et allemands qui donneront à ce rassemblement un caractère international.

" Chaque année, une Ville importante reçoit ce rassemblement. Après Nantes, Strasbourg et Clermont-Ferrand, Lille est donc appelé à recevoir cette jeunesse ardente et disciplinée. Dans le cadre des Fêtes de Lille, ces jeunes gens vont apporter une animation extraordinaire.

" L'équipe championne de France 1953, tenante du drapeau fédéral, accompagnée de la musique classée première l'an dernier, ouvrira le vendredi 25 Juin à 18 heures, les manifestations, en déposant une gerbe de fleurs au Monument aux Morts. Le samedi, tandis que la moitié des gymnastes et musiciens seront sur les terrains de concours, l'autre partie animera la Ville. Le samedi soir, une retraite aux flambeaux annoncera la fête de nuit qui aura lieu au Palais des Sports de la Foire Commerciale.

" Dimanche matin, un immense défilé de plusieurs colonnes sillonnera les principales artères de la capitale des Flandres.

" L'après-midi, le grand festival de gymnastique sera la manifestation la plus sensationnelle avec les mouvements d'ensemble exécutés par 4.000 jeunes gens venus de tous les coins de France. Les 2.000 tambours et clairons sonnante ensemble la marche fédérale sera un moment inoubliable.



"Est-il besoin d'ajouter que la venue, trois jours, de dix mille participants, sans compter les jurés et les spectateurs des villes voisines et de la Belgique, sera un apport non négligeable pour le commerce local.

"Une ville importante voisine, recevant en 1952 la moitié moins de participants, ayant octroyé une subvention de 6 millions, l'Union de Flandre compte que pour cette manifestation sans précédent, se déroulant dans le cadre des Fêtes de Lille, la Municipalité voudra bien lui accorder son appui le plus entier.

M. le Docteur DUTERNE communique ensuite le projet de budget établi comme suit par l'Union de Flandre:

DEPENSES

<u>Jury</u> - Frais de séjour, voyages et divers	700.000
<u>Installation des terrains</u>	
Transport et location matériel gymnique, montage	650.000
Installation de vestiaires, terrains, pistes, sonorisation	400.000
Organisation technique gymnique	150.000
Achat sciure, manutention et enlèvement, transport	100.000
Installation, aménagement des terrains annexes	125.000
<u>Stade</u>	
Transport, location de chaises, éclairage, sonorisation	200.000
<u>Secrétariat</u> - Frais	450.000
<u>Organisation et préparation du Concours</u>	300.000
<u>Logement</u> - Paille pour couchage, lits, location, transport	250.000
<u>Protocole</u> - Réception	150.000
<u>Récompenses</u>	500.000
<u>Propagande, publicité, presse</u>	260.000
<u>Service d'ordre</u>	70.000
Pancartés des Sociétés et indicatrices	75.000
Frais divers	220.000

	4.600.000
Imprévus 20 %	920.000

	5.520.000
	=====

RECETTES

Engagement des Sociétés	250.000
Journée du samedi, Fête de nuit, festival	750.000
Vente d'insignes et programmes	100.000
Logement, remboursement de frais	200.000
Souscriptions et dons	150.000

	1.450.000

Subvention nécessaire pour couvrir le déficit	4.070.000
	=====

Après examen de ces documents, la Commission considérant
 1^o que la somme demandée est bien inférieure à celle qui fut allouée, en pareille circonstance, par des communes voisines,
 2^o que la manifestation envisagée sera profitable au commerce local, émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention exceptionnelle de quatre millions de francs et souhaite qu'un crédit spécial de même importance soit inscrit au budget de 1954.

Par ailleurs, elle estime que le concours de gymnastique ne doit pas entraîner la suppression des festivités et jeux populaires organisés chaque année, dans toute la ville, lors des Fêtes Communales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Président,
 Docteur H. DUTERNE
 Adjoint au Maire.